



JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES 2024



Yasmine BENIHOUD,
Responsable mix marketing

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Yasmine Benihoud, responsable mix marketing au CSTB depuis presque un an. Diplômée en 2022 d'une grande école de commerce, et après des débuts au sein de la grande distribution, j'ai souhaité intégrer un secteur à forts enjeux de transformation.

Sur quelles missions travaillez-vous dans le cadre de vos fonctions ?

Je travaille essentiellement à la constitution et formalisation des offres ainsi qu'à leur pérennité financière (réalisation du business plan et de la politique de prix). En outre, j'ai été missionnée pour porter des projets d'entreprise au sein de la direction Commerciale et Marketing tels que la valorisation des données ou la gouvernance du catalogue de prestations.

Dans votre domaine d'activité, quels sont les enjeux de demain pour le CSTB ?

La DCM porte certains des enjeux de transformation et d'agilité auxquels le CSTB devra faire face demain, notamment au vu d'un marché de plus en plus concurrentiel et des défis environnementaux à relever. Un des challenges que le CSTB devra également réussir est celui du passage de la comptabilité analytique duquel découlera un meilleur pilotage business et rentabilité.

Que signifie pour vous cette Journée internationale des droits des femmes ?

Cette journée est avant tout synonyme de fierté, celle de travailler dans un environnement qui a été, et est toujours, majoritairement masculin, mais aussi celle de pouvoir tourner le dos à certains clichés à la peau dure. Cependant, à titre personnel, je n'ai jamais célébré cette journée dont la cause et le dessein sont, à mon sens, davantage du ressort du quotidien.



Comment percevez-vous la place des femmes dans votre entreprise et, plus généralement, dans le secteur de la construction ?

Je n'ai pas l'ambition de pouvoir émettre un avis sur le secteur de la construction dans lequel j'évolue depuis moins d'un an. En revanche, je souligne l'attention particulière apportée à l'égalité homme femme au sein du CSTB aussi bien au travers des formations d'intégrations que des politiques RSE menées.

La thématique 2024 de cette Journée internationale des droits des femmes est "Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme". Selon vous, quelles actions devraient être mises en place pour encourager davantage la réussite des femmes dans le milieu professionnel ?

J'évoquais, dans une précédente réponse, les clichés à la peau dure : ce sont eux qu'il faut chercher à éradiquer en permettant notamment aux femmes de ne pas avoir à choisir entre carrière et rôle de maman. Cela pourrait se concrétiser par un congé maternité plus long, plus de flexibilité au sein des organisations, le but étant à mon sens de faire en sorte que les femmes puissent à tout prix garder un pied en entreprise en se focalisant sur des critères d'évaluation des collaboratrices objectifs et chiffrés.

